

EXTRAIT

Plan stratégique des énergies renouvelables (partie 2/3)

Résultat de l'enquête

COMITÉ SYNDICAL

Mardi 19 décembre 2017



Objet : Plan stratégique des énergies renouvelables 2017-2020 (partie 2/3) - Résultats de l'enquête sur les énergies renouvelables

Dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique des énergies renouvelables et à la suite du diagnostic posé lors du comité syndical du 17 octobre 2017, le Siéml a consulté les collectivités du territoire afin de connaître leurs attentes et besoins dans ce domaine.

L'objectif du Siéml est d'ajuster son offre afin de répondre au mieux à ces attentes et ainsi favoriser le développement des énergies renouvelables dans le département.

Le Siéml s'est fait accompagner par le cabinet Territoires et Décisions pour l'élaboration et l'analyse de l'enquête.

La consultation a été réalisée par internet, le questionnaire en ligne ayant été mis à disposition des collectivités sur le site du Siéml et transmis par mail (cf. maquette en annexe). Les réponses ont été recueillies entre septembre et octobre 2017. Sur 196 collectivités sollicitées, 96 collectivités soit 49 % ont participé à la consultation. Le taux de réponse est très satisfaisant.

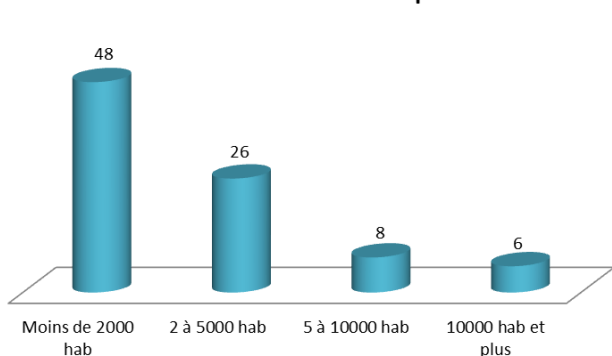
Après avoir précisé la participation des collectivités, le présent rapport détaille les résultats de l'enquête suivant les trois grandes thématiques abordées : sensibilisation et connaissance de la collectivité aux énergies renouvelables, projets passés et à venir et enfin les attentes de la collectivité.

1- LA PARTICIPATION

Au total ce sont 196 collectivités qui ont été sollicitées : 185 communes, les 5 communautés de communes, les 3 communautés d'agglomération, la communauté urbaine Angers Loire Métropole et 2 structures porteuses de SCOT.

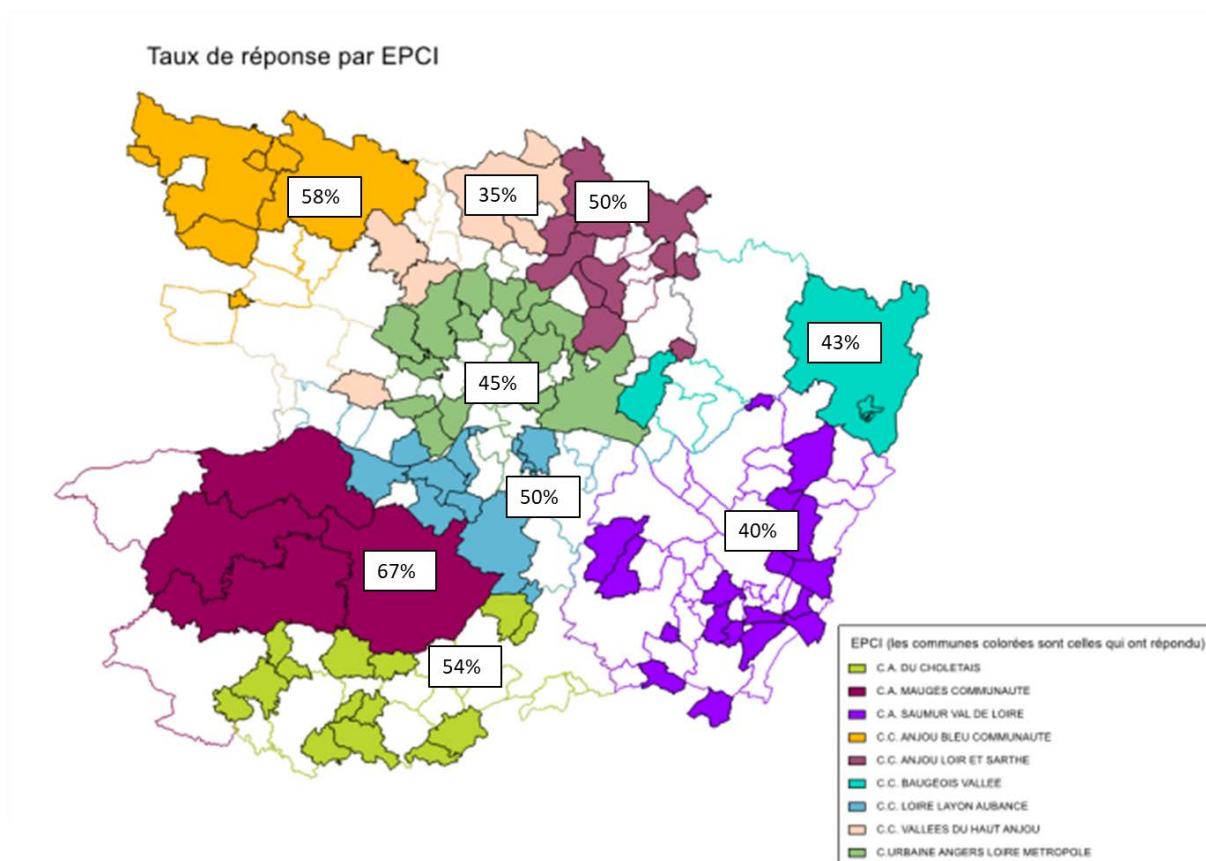
Parmi elles, 88 communes ont complété le questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 48 % pour les communes. Il a été également recueilli les réponses d'Angers Loire Métropole, Anjou Bleu Communauté, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance, Mauges Communauté et Saumur Val de Loire, ainsi que celles de deux syndicats : le Pôle d'équilibre territorial et rural du Segréen et le Pôle métropolitain Loire Angers.

Distribution des communes par taille



Répartition des réponses par type de collectivité

Communauté d'agglomération	2
Communauté de communes	3
Communauté Urbaine	1
Commune	88
Autres	2
Total répondants	96



Par souci de simplification, la commune de Loire-Authion a été intégrée à Angers Loire Métropole.

2- SENSIBILISATION DES COLLECTIVITÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

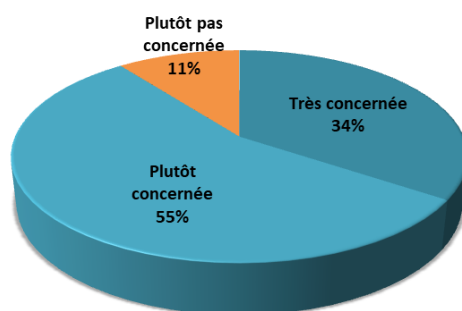
A- INTÉRÊT POUR LE DOMAINE

Globalement un tiers des collectivités interrogées s'est complètement approprié l'objectif du développement des énergies renouvelables : elles se disent très concernées par le développement des EnR sur le territoire, parmi elles figurent la communauté urbaine et les communautés d'agglomération.

En revanche, les communes des communautés d'agglomération du Choletais et de Saumur Val de Loire se montrent plutôt moins impliquées que les autres (21 % sont très concernées dans le Choletais et 10 % seulement pour les communes de Saumur Val de Loire, tandis que 15 % se disent « plutôt pas concernées »).

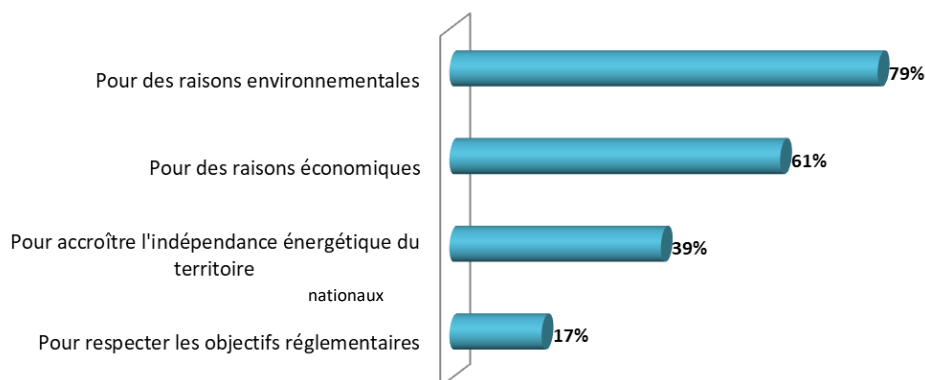
Parallèlement, les communautés de communes Anjou Bleu Communauté, Anjou Loir et Sarthe, Loire Layon Aubance et le Pôle métropolitain Loire Angers sont simplement « plutôt concernées », alors que leurs communes se montrent globalement plus motivées que les autres avec 45 % d'entre elles très concernées par le sujet. Le syndicat PETR du Segréen s'est déclaré « plutôt pas concerné ».

Votre collectivité se sent-elle concernée par le développement des énergies renouvelables sur son territoire ?



Les motivations principales des collectivités pour le développement des EnR sont d'ordres environnemental et économique. L'indépendance énergétique du territoire est un objectif pour 39 % des collectivités consultées. Le respect des objectifs nationaux est surtout une préoccupation des structures intercommunales et des communes du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNR).

Principales motivations des collectivités



B- RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ

Seules 10 % des collectivités considèrent que le développement des EnR ne les concerne pas directement mais incombe uniquement aux acteurs privés. Il s'agit essentiellement de communes de moins de 2 000 habitants.

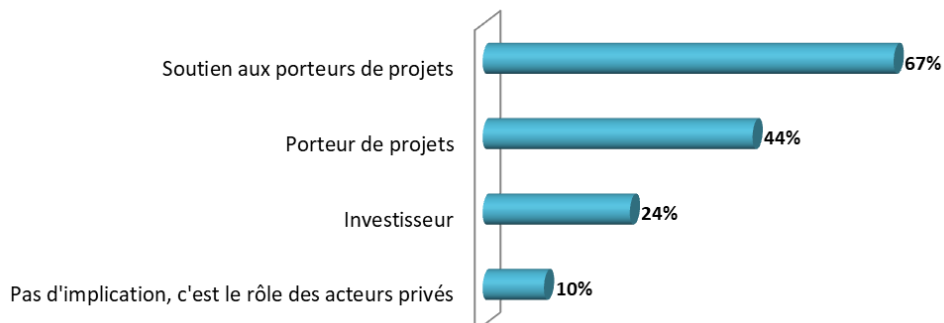
Les collectivités se voient avant tout dans un rôle de soutien aux porteurs de projets. Toutes les structures intercommunales : communauté urbaine, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats ont répondu par l'affirmative à cette question. En ce qui concerne les communes, plus elles sont grandes, plus elles envisagent de soutenir des projets, mais la proportion de communes prêtes à soutenir des porteurs de projets reste élevée y compris parmi les plus petites communes (56 %).

44 % des collectivités interrogées pensent également assumer un rôle de porteur de projets. Plus les communes sont importantes, plus elles sont prêtes à jouer ce rôle (71 % des communes de plus de 5 000 habitants de l'échantillon ont répondu par l'affirmative à cette question, contre 33 % des communes de moins de 2 000 habitants).

Parmi les communes consultées, **une commune de plus de 5 000 habitants sur deux envisage un rôle d'investisseur dans des projets de développement des énergies renouvelables.** Par rapport à ce rôle d'investisseur, les communes situées sur les communautés d'agglomération du Choletais et de Saumur Val de Loire et sur la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sont moins

nombreuses à l'envisager que sur d'autres secteurs (sur ces territoires les pourcentages de communes favorables à une démarche d'investisseur sont compris entre 0 et 14 % contre 39 % sur les communes des autres territoires).

Comment votre collectivité voit-elle son rôle dans ce développement ?



C- CONNAISSANCE DES ACTEURS ET RÔLES ASSIGNÉS

Interrogées sur les rôles respectifs des différents acteurs, les collectivités interrogées mettent en avant :

- **comme initiateurs de projets** : les acteurs privés, les citoyens et le Siéml pour plus de 50 % d'entre elles, viennent ensuite les associations (44 %) et le PNR (43 %) ;
- **pour le conseil et l'accompagnement projet** : le PNR pour les communes qui en font partie (86 %), le Siéml (74 %) et l'Ademe (69 %) ;
- **en ce qui concerne l'ingénierie** (montage de projets) : le Siéml cité par 54 % des répondants est la structure la plus associée à cet aspect des projets, en seconde position on trouve les acteurs privés (39 %), puis le PNR et Alter énergies avec respectivement 36 % et 35 % de citations ;
- **pour le financement** : presque tous les acteurs sont vus comme de potentiels financeurs, les plus cités étant la Région (72 %), l'Ademe (60 %) et le Siéml (60 %). Alter énergies dont le rôle principal est le financement n'est citée que par 16 % des répondants.

8 % des structures consultées jugent que le conseil départemental n'a aucun rôle actif dans ce domaine et une sur cinq ne sait pas se prononcer sur son rôle en matière d'énergies renouvelables.

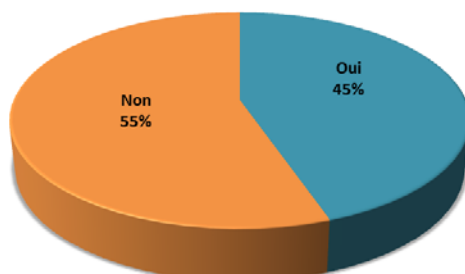
Notons également que 21 % des collectivités ne savent pas quel rôle attribuer à Alter énergies (pourcentage le plus élevé parmi les acteurs proposés). Cette structure ne se distingue pas par un rôle fort, elle ne figure jamais parmi les acteurs les plus cités pour un rôle donné et le pourcentage de citations ne dépasse pas 35 %. Le rôle de financeur d'Alter énergie ne ressort pas. Dans certains commentaires, il apparaît même une confusion entre Alter énergies et le Conseil départemental.

Le Siéml est considéré comme un acteur important du développement des énergies renouvelables en Maine-et-Loire, tant sur le plan de l'initiation de projets, du conseil et de l'accompagnement qu'en matière d'ingénierie ou de financement. *Cela peut s'expliquer notamment par le rôle que joue le Siéml dans le développement des EnR thermiques sur le patrimoine des collectivités depuis 2009 (financement et conseils techniques) ainsi que par les démarches en cours (contrat de développement des EnR thermiques avec l'Ademe, projets de centrale photovoltaïque au sol, etc.) qui ont été l'occasion de rencontrer les acteurs du territoire.*

A la question « **Saviez-vous que la loi de transition énergétique permet aux collectivités de prendre part au capital de sociétés de projets ?** », 55 %, soit un peu plus de la moitié des collectivités interrogées ont répondu par la négative. Si l'information a déjà touché une part non négligeable de

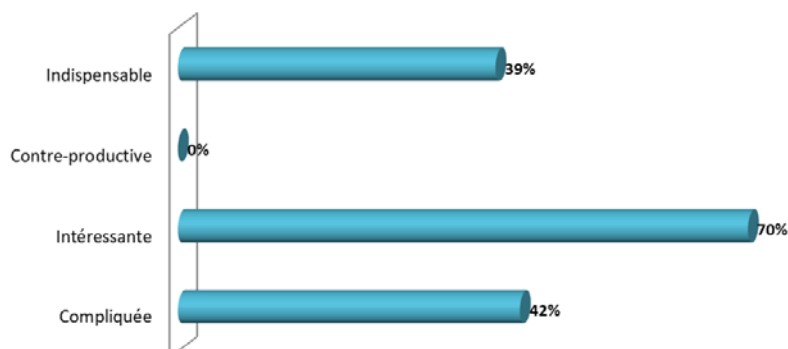
collectivités, il reste donc un effort à faire dans ce domaine. C'est parmi les communes de 2 000 à moins de 5 000 habitants que l'on observe le plus ce besoin d'information, probablement parce que les communes plus petites ne disposent pas de services suffisamment structurés pour traiter et diffuser l'information.

Connaissance de la possibilité pour la collectivité de prendre part au capital de sociétés de projets



Interrogées sur l'implication des citoyens dans les projets EnR, les collectivités pouvaient cocher plusieurs réponses. Aussi, certaines ont-elles pu à la fois estimer que cette implication était intéressante voire indispensable et en même temps compliquée, mais aucune d'entre elles ne considère qu'elle soit contre-productive.

Pour vous, l'implication des citoyens dans les projets Energies renouvelables est :



A noter également que les citoyens sont également cités par 41 % des collectivités comme de potentiels financeurs.

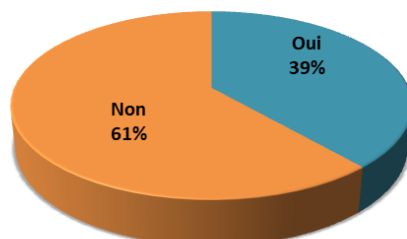
3- LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

A- LES PROJETS PASSÉS

A la question « **Votre collectivité s'est-elle déjà impliquée dans un ou des projets de développement des énergies renouvelables ?** », 39 % des collectivités consultées ont répondu par l'affirmative. Certaines collectivités ont participé à différents types de projets.

Il s'agit en premier lieu de projets photovoltaïques (41 % des projets cités) et dans une moindre mesure, de projets de chaleur renouvelable (25 %), d'éolien (20 %) et de méthanisation pour 14 % des projets.

Implication de la collectivité dans des projets de développement des Energies renouvelables

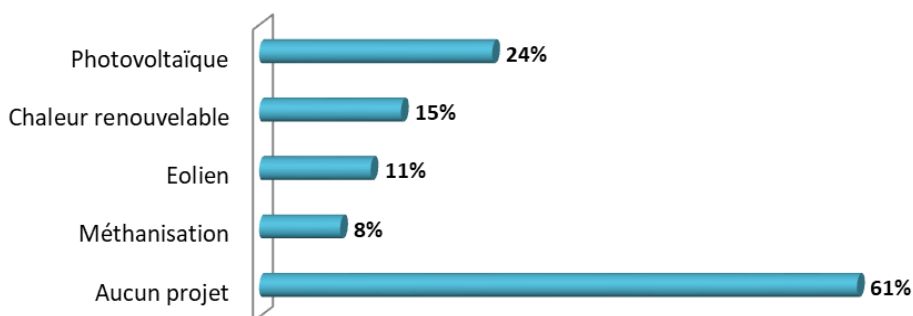


Les communautés d'agglomération Mauges Communauté et Saumur Val de Loire, ainsi que la communauté urbaine Angers Loire Métropole ont déjà été parties prenantes d'un projet EnR, en revanche aucune des trois communautés de communes interrogées ne s'est impliquée dans un projet de ce type.

Les cinq communes de l'échantillon situées dans la communauté d'agglomération Mauges Communauté ont indiqué avoir été impliquées dans un projet EnR. C'est également le cas pour plus de la moitié des communes de l'échantillon qui appartiennent aux communautés de communes d'Anjou Bleu Communauté ou Vallées du Haut Anjou ou à la communauté urbaine. En revanche peu de communes situées sur le territoire des communautés de communes d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance ont été actrices d'un projet EnR.

Le niveau d'implication croît avec la taille de la commune et est particulièrement élevé au-dessus de 5 000 habitants.

Collectivités s'étant déjà impliquées dans des projets

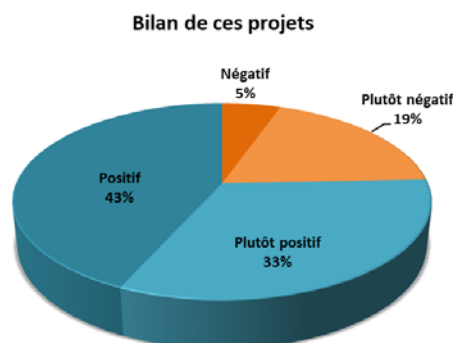


Exemple : 24 % des collectivités consultées ont déjà été impliquées dans au moins un projet photovoltaïque (nombre de collectivités ayant coché la case photovoltaïque divisé par nombre total de collectivités interrogées). Le photovoltaïque représente 41 % des projets cités (nombre de fois où les projets photovoltaïques ont été cités, sur nombre total de projets cités).

76 % des collectivités s'étant déjà impliquées dans des projets de développement des énergies renouvelables en tirent un bilan positif ou plutôt positif.

Le bilan dressé par ces collectivités est majoritairement positif avec pour arguments : les économies réalisées, la réduction des émissions de CO₂, la possibilité de réhabiliter des sites, l'exemple donné à la population, l'image.

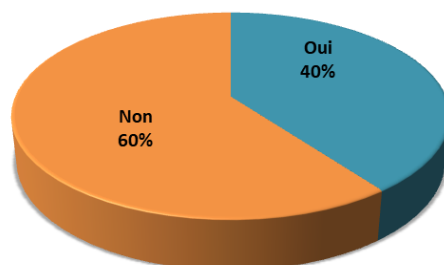
Les points négatifs relevés sont : les délais de procédures parfois très longs et la complexité des dossiers, des projets mal conçus ou mal dimensionnés ou des difficultés de mise en œuvre.



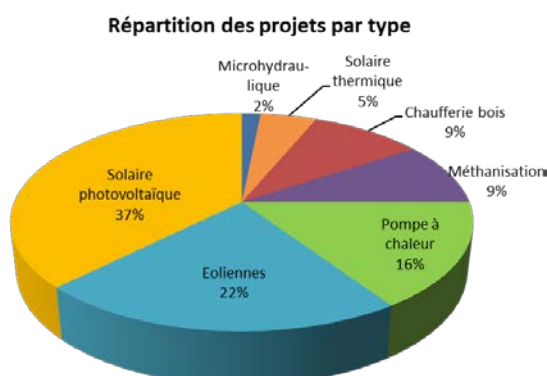
B- LES PROJETS À VENIR

40 % des collectivités interrogées indiquent avoir à court terme un ou des projets de développement des énergies renouvelables sur leur territoire. Il s'avère que 58 % des collectivités ayant déjà réalisé un projet indiquent avoir de nouveaux projets à court terme contre 29 % parmi les collectivités qui ne se sont pas encore lancées. Parmi les collectivités pour lesquelles un projet précédent s'est bien passé, deux sur trois déclarent avoir un ou des nouveaux projets à court terme.

Projets à court terme de développement des Energies renouvelables

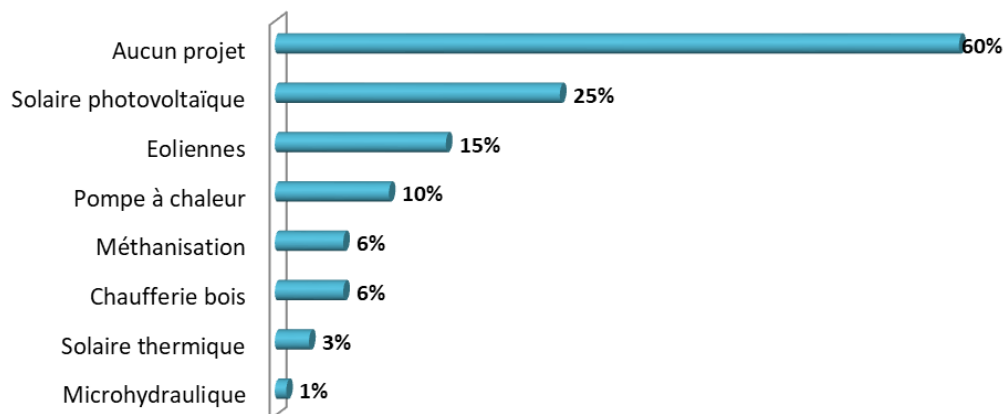


Il s'agit en premier lieu de projets de solaire photovoltaïque (37 % des projets cités), en seconde et troisième position arrivent respectivement l'éolien (22 % des projets) et les pompes à chaleur (16 %). Les projets de méthanisation, de chaufferie bois, de solaire thermique et de microhydraulique sont moins répandus mais sont également représentés.

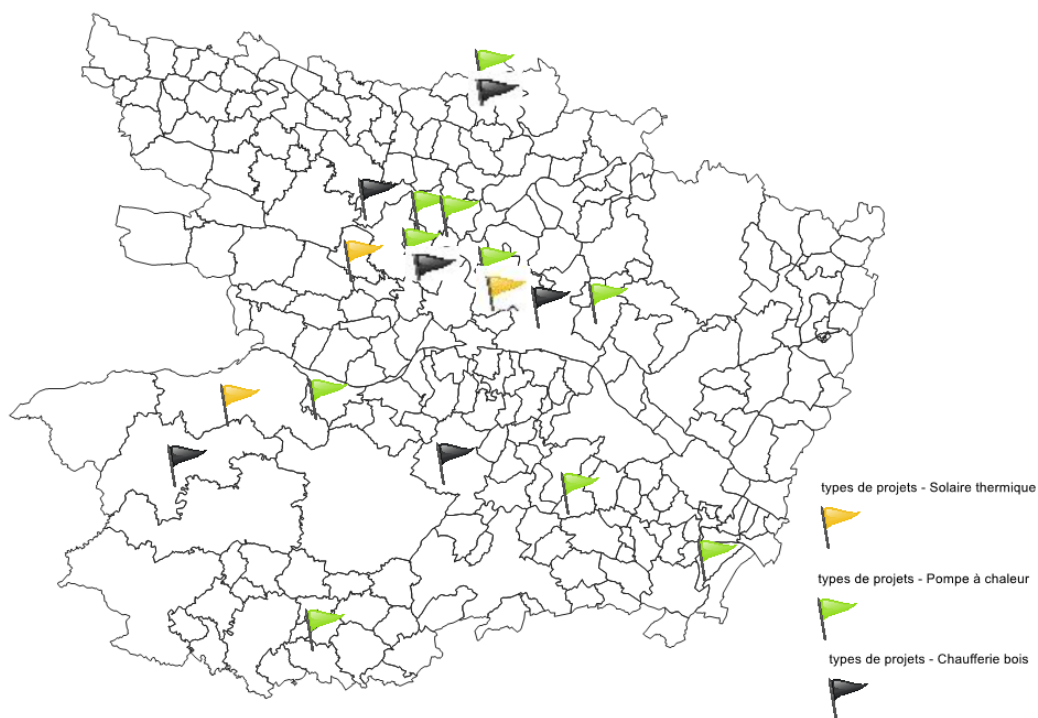


On observe que les collectivités ayant réalisé un projet EnR dans le solaire photovoltaïque ont tendance à projeter de nouveaux projets dans le même domaine (3 collectivités sur 4), il en va de même pour l'éolien (4 collectivités sur 5).

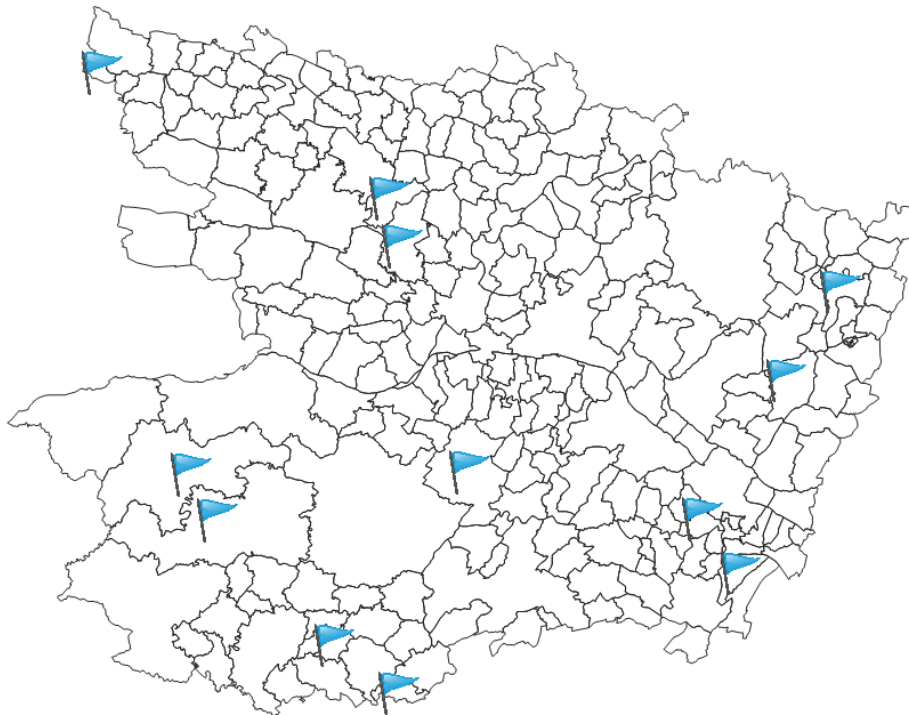
Part des collectivités ayant un projet à court terme



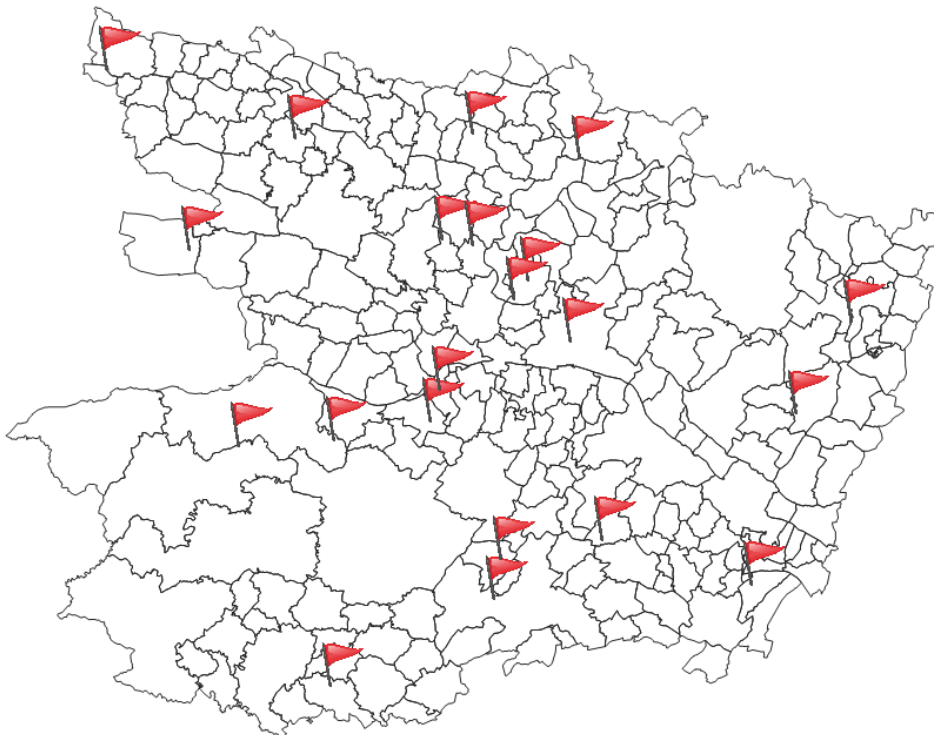
Communes ayant à court terme des projets de chaleur renouvelable



Communes ayant à court terme des projets éoliens



Communes ayant à court terme des projets photovoltaïques

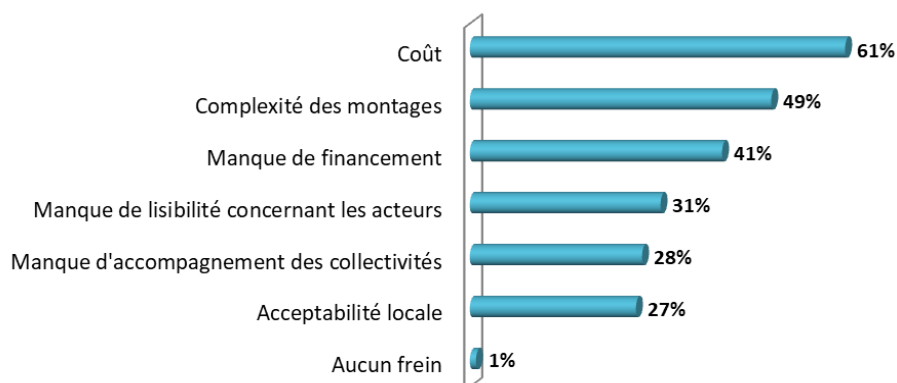


C- FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE DÉPARTEMENT

Les **principaux freins** cités au développement de projets EnR par les collectivités sont le coût pour **61 % des répondants**, la **complexité des montages pour 49 %** et le **manque de financement pour 41 %**.

Une seconde série de freins apparaît, identifiée par environ 30 % des collectivités : il s'agit du manque de lisibilité concernant les acteurs du domaine, du manque d'accompagnement des collectivités et de la préoccupation de l'acceptabilité locale de ces projets.

Freins au développement des projets EnR en Maine-et-Loire

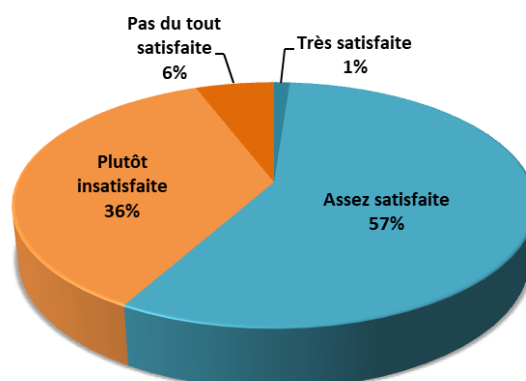


Au vu des réponses précédentes concernant les projets à venir, il semble aussi qu'il y ait le **frein de la nouveauté et donc de l'inexpérience en la matière**. En effet nous avons observé que les collectivités ayant déjà franchi le cap d'un premier projet sont beaucoup plus enclines à réitérer l'expérience, a fortiori lorsque le projet s'est bien passé. Cette impression est renforcée par le fait que la collectivité ait tendance à poursuivre dans le même domaine, lorsqu'elle dispose déjà d'une expérience dans le photovoltaïque ou l'éolien. Cela laisse supposer un besoin fort d'accompagnement afin de pallier au manque d'expérience en interne et d'améliorer l'appréhension et la maîtrise du risque.

4- LES ATTENTES

Plus de 40 % des collectivités interrogées sont insatisfaites du rythme de développement des projets EnR en Maine-et-Loire et de l'efficacité des services d'accompagnement mis à leur disposition.

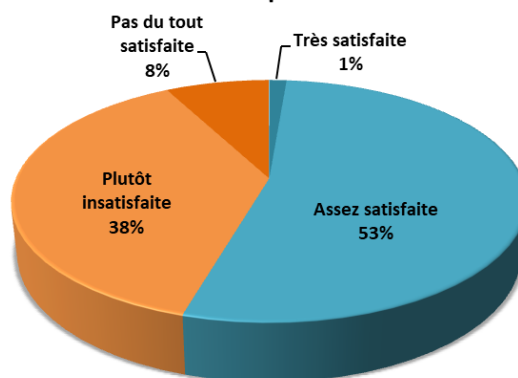
Votre collectivité est-elle satisfaite : du rythme de développement des projets EnR en Maine-et-Loire ?



Lorsque l'on compare les résultats obtenus à la question sur le rythme de développement des projets selon le type de collectivité, il apparaît que **les communes du PNR sont beaucoup plus satisfaites que les autres** (85 % sont satisfaites contre 50 % pour les autres collectivités).

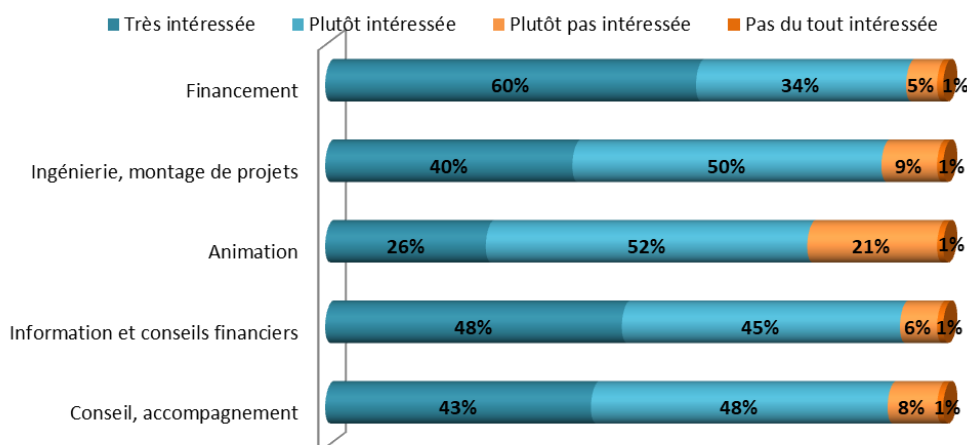
Le niveau d'insatisfaction est corrélé avec le niveau d'intérêt de la collectivité pour le développement des énergies renouvelables et le fait qu'elle ait déjà réalisé un projet ou souhaite en réaliser à court terme. Plus les collectivités sont impliquées, plus elles ont tendance à souhaiter que les choses aillent plus vite, leur insatisfaction sur ce point est donc un indicateur de leur motivation.

Votre collectivité est-elle satisfaite : de l'efficacité des services d'accompagnement mis à sa disposition ?



Concernant l'efficacité des services d'accompagnement, les communes du PNR sont sensiblement plus satisfaites que les autres (66 % sont satisfaites contre 52 % pour les collectivités hors PNR). En revanche, il n'y a pas de différence d'appréciation sur cette question entre les communes qui se sentent particulièrement concernées et les autres, ou entre les communes ayant déjà participé à un projet et les autres. Il semble donc que l'insatisfaction soit moins liée à la qualité intrinsèque de l'accompagnement qu'à son existence effective ou pas.

Quels seraient les besoins de la collectivité ?



Interrogées sur leurs éventuels besoins pour se lancer dans des projets de développement des énergies renouvelables, **les collectivités confirment de fortes attentes** : financement en priorité, puis information et conseils financiers ; conseil et accompagnement ; ingénierie, montage de projets. La demande est plus faible en ce qui concerne l'animation, mais ce dernier point intéresse tout de même

fortement 26 % des collectivités consultées et plus modérément 52 % d'entre elles. L'intérêt pour l'animation augmente avec la taille des communes.

5- CONCLUSION

La sensibilisation des collectivités de Maine-et-Loire au développement des énergies renouvelables est en bonne voie : 1/3 des collectivités interrogées s'est complètement approprié l'objectif du développement des ENR, 39 % d'entre elles se sont déjà engagées dans des projets et 40 % ont des projets à court terme dans ce domaine. Il reste toutefois à amener les 55 % de collectivités qui se disent « plutôt concernées », à s'impliquer réellement.

Beaucoup de collectivités ne souhaitent pas prendre le leadership des projets, et 24 % seulement envisagent d'être investisseurs. Malgré tout, deux tiers des collectivités interrogées se voient dans un rôle de soutien aux porteurs de projets et 44 % souhaiteraient assumer un rôle de porteur de projet. À noter également que seulement 10 % des collectivités considèrent que le développement des EnR ne les concerne pas et incombe uniquement aux acteurs privés.

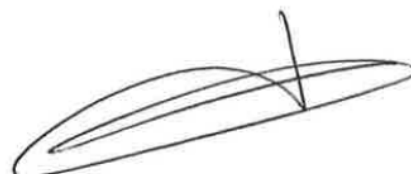
Des freins existent, le coût bien sûr mais également la difficulté d'agir dans un domaine nouveau où les acteurs sont nombreux et où les montages paraissent compliqués. L'information n'est pas encore assez répandue, ainsi 55 % des collectivités interrogées ignoraient la possibilité qui leur est donnée de prendre part au capital de sociétés de projets.

Pour se lancer, les collectivités ont besoin d'être soutenues et accompagnées dans toutes les dimensions de leurs projets : financement, conseil, accompagnement, ingénierie, animation. Deux acteurs sont identifiés comme intervenant à tous ces niveaux, il s'agit du PNR (*en raison de sa politique énergie - climat et de développement des EnR citoyennes*) et du Siéml (*principalement en raison de sa politique de développement des EnR thermiques depuis 2009*). En revanche la SEM Alter énergies semble souffrir d'un déficit de notoriété puisque 21 % des répondants ne connaissent pas son rôle, et qu'elle ne se distingue pas par un rôle fort.

Le comité syndical a pris connaissance lors de sa séance du 17 octobre de l'état des lieux et des enjeux de la production d'énergie renouvelable sur le département. Il lui est présenté aujourd'hui les résultats d'une enquête de terrain. C'est sur la base de ces deux documents qu'un plan d'actions sera défini et proposé lors de la prochaine réunion du comité syndical.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de ce dossier.

Le Président du Syndicat,
Jean-Luc DAVY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Luc Davy', written over a faint, large oval shape.

Annexe : le questionnaire

* Nom de la collectivité

Type de collectivité

- Commune
- Communauté de communes
- Communauté d'agglomération
- Syndicat
- Autre :

Votre collectivité se sent-elle concernée par le développement des énergies renouvelables sur son territoire ?

- Très concernée
- Plutôt concernée
- Plutôt pas concernée
- Pas du tout concernée

Pour quelles raisons ?

- Pour des raisons économiques
- Pour des raisons environnementales
- Pour respecter les objectifs réglementaires
- Pour accroître l'indépendance énergétique du territoire
- Autre :

Comment votre collectivité voit-elle son rôle dans ce développement ? (plusieurs réponses possibles)

- Investisseur
- Porteur de projets
- Soutien aux porteurs de projets
- Pas d'implication, c'est le rôle des acteurs privés
- Autre :

Quels sont selon vous les acteurs qui interviennent sur ce domaine en Maine-et-Loire et leurs rôles respectifs ?

	Initiateur de projets	Conseil/accompagnement projet	Ingénierie (montage de projets)	Financement	Aucun rôle actif	Ne sait pas
L'ADEME	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Conseil Régional	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alter Energies (anciennement SEM Anjou Energies renouvelables)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Siémi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les acteurs privés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les citoyens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Saviez-vous que la loi de transition énergétique permet aux collectivités de prendre part au capital de sociétés de projets ?

- Oui Non

Pour vous, l'implication des citoyens dans les projets Energies Renouvelables est : (plusieurs réponses possibles)

- Complicquée
 Intéressante
 Contre-productive
 Indispensable
 Autre :

* Votre collectivité s'est-elle déjà impliquée dans un ou des projets de développement des énergies renouvelables ?

- Oui Non

Des projets de quels types ?

- Photovoltaïque
 Eolien
 Chaleur renouvelable
 Méthanisation
 Autre :

Avec quels partenaires ?

1.
2.
3.

Quel bilan en tirez-vous ?

- Positif
 Plutôt positif
 Plutôt négatif
 Négatif

Pouvez-vous l'expliquer ?

Votre collectivité a-t-elle à court terme un ou des projets de développement des énergies renouvelables sur son territoire ?

- Oui Non

Selon vous quels sont les freins au développement de projets Energies Renouvelables sur le département ?

- Coût
- Manque de financement
- Complexité des montages
- Manque de lisibilité concernant les acteurs
- Manque d'accompagnement des collectivités
- Acceptabilité locale
- Aucun frein
- Autre :

Votre collectivité est-elle satisfaite :

	Très satisfaite	Assez satisfaite	Plutôt insatisfaite	Pas du tout satisfaite
Du rythme de développement des projets EnR en Maine-et-Loire ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De l'efficacité des services d'accompagnement mis à sa disposition ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quels seraient les besoins de votre collectivité ?

	Très intéressée	Plutôt intéressée	Plutôt pas intéressée	Pas du tout intéressée
Conseil, accompagnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Information et conseils financiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ingénierie (montage de projets)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Financement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Souhaitez-vous apporter des informations complémentaires ou faire des suggestions ?

Interlocuteurs sur ce sujet dans votre collectivité

	Elu référent énergie	Correspondant
Nom et prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>	<input type="text"/>